

Consommer autrement en soutenant l'insertion

10/3/19

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

En revendant à prix mini des produits de seconde main, l'association Voisinage a créé 39 emplois aidés

Thomas Jonckea
dax@sudouest.fr

Il est un peu plus de 11 heures et il y a foule, dans l'entrepôt de la recyclerie Voisinages, à Saint-Vincent-de-Tyrosse. Aujourd'hui, c'est jour de « grand déballage » : les vêtements sont à 1 euro pièce, tout le reste (mobilier, électroménager, objets divers) à moins 50 %. Autant dire qu'il y a quelques affaires à réaliser, surtout lorsqu'on n'a pas beaucoup de moyens. L'association organise ce type de braderie environ tous les deux mois pour vider les stocks qui se remplissent chaque jour de la générosité de donateurs qui préfèrent donner leurs affaires plutôt que de les jeter.

C'est tout le principe de la recyclerie : réutiliser plutôt que jeter et racheter. Préférer le seconde main au neuf. Une manière efficace de lutter contre les conséquences sociales et environnementales de la surconsommation. Un moyen surtout, pour ceux qui n'ont pas de gros revenus, de s'équiper et se vêtir à pas cher. « À chaque fois que nous organisons ce type d'événement, il y a 30 à 40 personnes qui attendent l'ouverture devant la porte », souligne Émilie Petitdemange, salariée et encadrante de la structure.

« Toujours à l'écoute »

Voisinage a été créée en 1995 par deux femmes, d'abord à Soustons, où se trouve toujours le siège histo-



Émilie Petitdemange, salariée et encadrante à la recyclerie Voisinage. PHOTO PHILIPPE SALVAT

rique, puis à Saint-Vincent-de-Tyrosse, où une antenne a ouvert en 2013.

La recyclerie n'est qu'un des deux grands engagements de l'association. Le deuxième pilier, c'est l'insertion. Voisinage emploie en effet 39 salariés en contrat aidé, encadrés par une équipe de permanents. Problème de santé, accident de la vie, perte d'emploi... Il y a de multiples raisons pour lesquelles une personne peut un jour avoir besoin qu'on l'aide à remettre le pied à l'étrier. C'est tout le principe de ces contrats aidés, financés aux trois quarts par Pôle emploi. D'une durée de six mois, ils sont renouvelables jusqu'à deux ans. Deux

ans et même un peu plus, pour Guillaume, un des anciens de la bande, qui espère poursuivre encore un petit peu jusqu'à pouvoir atteindre la retraite. « Avec ma myopie et mes problèmes de santé, c'est presque impossible de retrouver du travail, explique-t-il. Avec l'accord de Pôle emploi, je pourrai peut-être atteindre l'âge de la retraite en travaillant ici. »

Guillaume ne tarit pas d'éloges sur l'équipe des encadrants de l'association Voisinage. « Ils sont toujours à l'écoute et veillent sur nous. Pas comme dans une entreprise où on cherche avant tout la rentabilité. C'est grâce à eux si je m'en sors bien en fin de carrière. »

ATELIER VÉLO

Le 20 avril, Voisinage organisera sa Grande braderie de printemps et inaugurera par la même occasion un nouvel atelier vélo, participatif et solidaire, au siège de Soustons. « Cet atelier sera ouvert un jour par semaine et les gens pourront venir réparer leur vélo sous la supervision d'un animateur et avec l'aide des salariés de l'association », explique Émilie Petitdemange.

Ouvert du mardi au samedi, de 10 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 17 h 45. Plus d'enseignements sur la page Facebook Recyclerie Voisinage.